

Le SSIAD est accessible aux personnes âgées de 60 ans et plus, dépendantes et/ou atteintes de pathologies chroniques, nécessitant des soins d'hygiène et de confort.

Le SSIAD n'intervient que sur prescription Médicale. Les frais sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

Dans le but d'améliorer la qualité de travail en réseau, des conventions sont signées avec des infirmiers et podologues libéraux ainsi qu'avec des associations d'aide à domicile.

Le secteur d'intervention est :



Solliès-Ville



La Crau



La Farlède



Solliès-Toucas



Belgentier



Solliès-Pont

Service de  
Soins Infirmiers  
A Domicile  
de la Vallée du  
Gapeau

**SSIAD**



Pour toute demande de renseignements,

vous pouvez contacter le SSIAD

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

1193 avenue des Sénès  
83 210 SOLLIES-PONT  
☎ 04.94.33.10.60  
Fax : 04.94.33.10.68  
✉ [social@ccvg.fr](mailto:social@ccvg.fr)

## Présentation

Le **Service de Soins Infirmiers A Domicile** (S.S.I.A.D.) de la Vallée du Gapeau dispose d'une capacité de 40 places et s'adresse aux personnes de plus de 60 ans domiciliées sur le secteur d'intervention.

Le SSIAD a pour mission :

- de dispenser des soins d'hygiène
- d'apporter une aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie aux personnes vivant à domicile, dans le but de restaurer ou de maintenir leur autonomie.

Le SSIAD a pour vocation :

- d'éviter l'hospitalisation lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile
  - de faciliter le retour à domicile à la suite d'une hospitalisation
  - de retarder l'aggravation de l'état de santé et donc l'entrée en institution...

Le service s'engage à garantir à nos aînés l'accès à des soins de qualité par un personnel qualifié.



la compétence



le suivi



le savoir-faire



l'écoute et le soutien

Le SSIAD de la Vallée du Gapeau est placé sous la responsabilité de l'**infirmière coordonnatrice**. Elle est le garant du bon fonctionnement du service, impulse la cohésion d'équipe et travaille en partenariat avec les réseaux de professionnels de la santé et du secteur médico-social.

## L'équipe

L'équipe du SSIAD est composée :

- de l'**infirmière coordonnatrice**, elle évalue les besoins des patients à leur domicile et met en œuvre un projet de soins individualisé. Elle organise et encadre le travail des aides soignants. Elle assure la coordination du service en lien avec la famille de la personne prise en charge et les acteurs du secteur sanitaire et social.
- de l'**infirmier de terrain**, il assure les soins techniques et un travail relationnel auprès des patients ainsi que de leurs aidants.
- des **aides soignants**, ils réalisent sous la responsabilité de l'équipe d'infirmiers du SSIAD, les soins d'hygiène et de confort dans un contexte d'écoute et de soutien. Ils concourent à l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante conformément à leur formation et à leurs compétences.